

TYPES ET BINETTES.

CHRONIQUE



RUE NOTRE-DAME.

En face des bureaux du Monde, à 4 hrs. 30 m. de l'après-midi.



Carré Victoria.

La haute Gomme-gommé.



Plus haut, on entend pas!



Vous rappelez les plus mauvais jours de notre histoire!



Très bien! très bien!



J'apprends de bonne source que le comité de la cavalcade reçoit tous les jours de nombreuses adhésions. Maintenant le nombre des bossus qui doivent figurer dans cette cavalcade s'élève à 125.

M. Beullac a également reçu des demandes d'admission des bossus de Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Soré!

C'est plus qu'il n'en faut pour assurer le succès de notre grande démonstration du 24 juin.

Le comité a discuté dernièrement pour savoir s'il fallait que les chevaux dont on se servira dans cette cavalcade fussent bossus.

Quelques uns ont proposé de faire venir pour la circonstance des chameaux de l'Afrique, mais, comme il n'en pourrait pas avoir ces chameaux qu'à des prix fous, l'on a décidé de se servir de nos chevaux canadiens bossus ou non.

La dernière assemblée de l'Association Médicale Vétérinaire de Montréal a eu lieu le 13 du courant.

M. V. G. Daubigny était au fauteuil. M. H. Jolicœur a fait la lecture d'un travail sur la gale.

Après avoir décrit les différentes sortes d'animalcules que l'on rencontre dans cette maladie, il termina en disant que la gale des chiens est la plus contagieuse pour l'homme, et que les Écossais ont plus la gale que les autres peuples par le fait qu'ils se nourrissent presque exclusivement de blé sarazin.

On discute à Trois-Rivières la question d'avoir en cette ville, l'année prochaine, une exposition universelle.

Il a été décidé de nommer une commission qui sera chargée de s'enquérir si l'on peut réunir les fonds nécessaires. Si l'on peut s'assurer de \$250, l'exposition sera annoncée officiellement.

Le parlement de Québec s'est ouvert jeudi.

La veille M. George Desjardins, mieux connu sous le nom du Gros George, celui qui ressemble tant à M. Blanchet, l'ex-orateur des deux parlements de Québec et d'Ottawa, a été monté, sur le coup du midi, pour le discours qu'il doit prononcer sur le budget, discours qui devra, sans interruption, durer pendant quinze jours.

M. Desjardins doit commencer, à se faire aller le 1er avril.

Les ministres avaient décidé de ne pas laisser, durant la prochaine session, parler les députés plus de vingt minutes sur n'importe quel sujet, mais ils font une exception en faveur de M. Desjardins, pour pouvoir faire connaître aux